

Règlement

JEU CONCOURS ION / Aloha Store / Windsurfjournal.com / SUPjournal.com /
Kiteboardjournal.com
16 juin - 23 juin 2014

DEPOT DU REGLEMENT

Le présent règlement est déposé chez Mr Jean-Pierre Vidal, huissier de justice,
Résidence Amat 1 R Valsерres, 05000 GAP.

Une copie dudit règlement pourra être adressée à titre gratuit à toute personne qui
en fera la demande auprès de la société organisatrice.

MODALITES DU JEU CONCOURS

ION, représenté par Boards and More France, Aloha Store, Windsurfjournal.com,
SUPjournal.com et Kiteboardjournal.com organisent le jeu-concours «**Jeu concours
ION - Aloha Store**» du 16 juin 8h au 23 juin 21h 2014. 10 lots au total sont à gagner.

Ce jeu est gratuit, sans obligation d'achat et exclusivement réservé à toute personne
physique résidant en France Métropolitaine, à l'exclusion de toute personne ayant
participé directement ou indirectement à l'élaboration du jeu, des membres du
personnel de la société organisatrice et de leurs familles, dans la limite d'une seule
participation par personne.

La participation au jeu implique l'acceptation entière et sans réserve du présent
règlement.

Toutes les éventuelles difficultés pratiques d'interprétation ou d'application seront
tranchées sous le contrôle de l'Huissier dépositaire du règlement.

Un seul gagnant par famille.

La société organisatrice se réserve le droit d'interrompre, de modifier, d'écourter ou
d'annuler l'opération. Sa responsabilité ne pourra être engagée de ce chef.

La société organisatrice prend acte du présent document et s'engage à le respecter.

PARTICIPATION AU JEU CONCOURS

Pour participer au concours, il suffit de se rendre sur l'un des 3 sites
www.windsurfjournal.com www.supjournal.com et www.kiteboardjournal.com et de
répondre aux 3 questions posées :

1/ Combien de produits ION sont référencés sur Aloha Store ?

2/ Quelle combinaison homme ION a été exposée sur un mannequin lors du Défi Kite
2014 ?

3/ Quel(s) sport(s) pratique la dernière rideuse intégrée au team ION France ? (avril 2014)

MODALITES DE TIRAGE AU SORT

Le tirage au sort se fera sous contrôle d'un huissier à partir du 26 juin chez Mr Jean-Pierre Vidal, huissier de justice, Résidence Amat 1 R Valsерres, 05000 GAP.

Il consiste à tirer au sort 10 noms parmi l'ensemble des bonnes réponses.

LOTS

Aucune contrepartie financière ne pourra être exigée contre le lot promis.

A gagner : 10 lots composés de :

Lot n°1 : 1 combinaison Strike Overknee SS 3/2 DL

Lot n°2 : 1 combinaison Element Shorty SS 2,5 DL

Lot n°3 : 1 sac à dos Tactical Pack

Lot n°4 : 1 paire de lunettes Fame

Lot n°5 : 1 T-shirt Tee SS Logo Dry Release

Lot n°6 : 1 paire de chaussons Plasma Shoes 2,5

Lot n°7 : 1 casquette ION Logo

Lot n°8 : 1 casquette Sun_Brero

Lot n°9 : 1 bonnet néoprène Neo Stripe Beanie

Lot n°10 : 1 clé USB Stick

INFORMATIQUE ET LIBERTES

Les informations nominatives recueillies à l'issue de la participation au jeu seront traitées conformément à la Loi du 6 janvier 1978, dite « Informatique et Libertés ».

Les participants sont informés qu'ils disposent en application de l'article 27 de ladite loi, d'un droit d'accès et de vérification aux données les concernant.

Toutes demande d'accès de rectification ou d'opposition doit être adressée au siège de la société organisatrice.

RESPONSABILITE

La société organisatrice ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable de tout incident ou de leurs conséquences pouvant survenir à l'occasion du jeu ou de ses suites.

FRAUDE

Toute fraude ou tentative de fraude, manifestée par un commencement d'exécution et commise en vue de percevoir indûment un gain, fera l'objet de poursuites, conformément aux dispositions des articles 313-1 et suivants du Code Pénal.

Tout litige sera soumis aux juridictions françaises compétentes.